



Le 5 décembre 2024

Communiqué de presse

« Carte pluriannuelle des formations professionnelles initiales sous statut scolaire » »

Depuis 2017, la continuité des politiques d'austérité mises en place par les gouvernements successifs n'ont fait qu'alourdir la dette du pays de 1000 milliards d'euros tout en multipliant les cadeaux aux plus riches et aux grandes entreprises.

Alors que la France est frappée par une vague de désindustrialisation historique et que 150 000 emplois sont directement menacés, dont une majorité de TPE, la CGT tire la sonnette d'alarme face à une crise sociale, économique et environnementale qui affecte également les services publics, dont l'École n'échappe pas avec la suppression de 4 000 postes annoncés pour la rentrée 2025.

En Bretagne, la menace pèse sur plusieurs milliers d'emplois de divers secteurs professionnels et l'impact environnemental après délocalisations dans des pays peu respectueux des normes écologiques sera considérable.

C'est dans ce contexte que la CGT a donné son avis, dans diverses instances (CAEN, CREFOP et CESER) sur la nouvelle carte des formations tri-annuelle 2025/2027 qui nous laisse pour le moins un goût amer tant sur la forme du process de son élaboration que sur le fond.

La CGT ne peut se résoudre aux mesures de fermetures doublées d'effets collatéraux dévastateurs que ces diminutions d'offres de formations auront sur l'ensemble des personnels en termes d'emploi et de précarité, mais aussi sur les jeunes et leurs familles en termes de déstabilisation sociale, voire sur l'ensemble de la population intergénérationnelle bretonne.

Ces fermetures annoncées pour la rentrée scolaire 2025 (Morbihan en particulier avec les 2 fermetures FCIL - formations complémentaires d'initiative locale- de Vannes et d'Auray, et celle de la CS3-certificat de spécialisation de niveau 3 de Lorient) sont en fait, pour partie, des transferts du domaine public vers le domaine privé qui lèsent certains endroits du territoire au profit d'un réseau privé sous contrat déloyalement concurrentiel dont le système de financement public non contrôlé nourrit la ségrégation socio-scolaire.

Si l'on ajoute que les principaux établissements touchés n'ont pas été informés au préalable, on prend la mesure d'une démocratie sociale foulée aux pieds.

Les conséquences peuvent s'avérer lourdes d'impact et le manque d'audace affiché par le rectorat de se confronter à des avis différents, en s'appuyant sur les débats « experts » du paritarisme, laisse planer le trouble quant aux motivations de cette construction et cette priorisation des formations utiles à l'économie dans un cadre de débats enrichis et d'intérêts partagés.

Si cette carte pluriannuelle était adoptée en l'état, lors de la commission du conseil régional des 11,12,13 décembre, sans un moratoire dès le début 2025 entre les acteurs, les conséquences de ces fermetures feraient apparaître des inégalités d'accès à la formation, sur notre territoire Breton. Cela aurait des incidences irréversibles, de sorte que la région pourrait être fragilisée et de fortes incompréhensions se manifesteraient.

Pour la CGT-Bretagne, les acteurs de la conférence sociale régionale seraient particulièrement inspirés de prendre la mesure de l'impasse ainsi créée sur le sujet. Il est encore temps de décider d'une remise à plat de ce document si l'on considère la démocratie sociale en tant qu'outil, à la fois utile et légitime, pour fédérer autour des projets d'envergure comme une carte pluriannuelle des formations réellement coconstruite dans notre région.